



Cher lecteur,

Intéressé par un article en particulier ? Cliquez directement dans le sommaire sur l'article et vous serez envoyé automatiquement vers la page dédiée à cet article. Afin de revenir vers le sommaire cliquez sur « Retour au sommaire » mentionné à la fin de chaque article.

SOMMAIRE

GÉOPOLITIQUES	2
1- L'Iran à l'épreuve de l'escalade américaine (Orient XXI, Clément Therme)	2
2- Tensions diplomatiques entre le Canada et ...le prince héritier saoudien ! (45° Nord, Christian Picard).....	3
3- Libye : « l'accord historique » n'a rien résolu (Causeur, Henri Temple)	4
DÉFENSES	6
1- L'amiral Philippe Hello nommé directeur des ressources humaines du ministère des armées (OPEX 360, Laurent Lagneau).....	6
2- Precise Response 2018 : « Faire face » aux nouvelles menaces NRBC (Défense, actu air).....	7
ÉCONOMIES	9
1- Des entreprises sud-coréennes accusées d'avoir violé les sanctions contre le Nord (La Tribune)....	9
2- L'automatisation, première application de l'intelligence artificielle dans les entreprises (L'usine nouvelle, Gabriel Ferrara)	10
3- L'achat d'avions américains de patrouille maritime P-8 Poseidon mis sur la sellette en Inde (OPEX 360, Laurent Lagneau).....	11

GÉOPOLITIQUES

1 – L'Iran à l'épreuve de l'escalade américaine (Orient XXI, Clément Therme)

C'est le 6 août que les entreprises devront, sous peine de sanctions, se conformer à la loi américaine concernant l'Iran. Déjà, plusieurs sociétés européennes, dont PSA et Total, ont annoncé leur désengagement de ce pays. Confrontés à ces pressions, à une crise économique, à la chute de sa monnaie et à des contestations internes, le régime iranien s'interroge sur la manière de réagir. Le retrait de l'accord sur le nucléaire décidé par le président Donald Trump place l'Iran face à ses contradictions. En effet, la rhétorique anti-américaine s'accompagne d'un néolibéralisme qui s'avère incompatible avec une économie pétrolière et une mondialisation dominée par la puissance juridique de Washington. À la veille du retour programmé des sanctions économiques unilatérales des États-Unis (entre août et novembre 2018), il convient de s'interroger sur les facteurs déterminants de la réaction iranienne.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES IMPOPULAIRES

Premièrement, l'impératif de la survie du régime islamique. Car, plus de 39 ans après la Révolution, la République islamique traverse une crise de légitimité exacerbée par ses échecs économiques. La volonté de la majorité de la population de voir les questions économiques au centre du projet politique du pays est la principale contrainte qui pèse sur la décision des autorités de rester ou de sortir de l'accord sur le nucléaire du 14 juillet 2015. La croissance est passée de 6,5 % en 2016 à 3,3 % en 2017, et le renouvellement des sanctions américaines devrait accélérer cette baisse, voire marquer un retour à la récession. De plus, la nouvelle stratégie américaine vise à provoquer un changement de régime en Iran sans intervention militaire. L'objectif est donc d'inciter à un soulèvement populaire contre la République islamique. En d'autres termes, l'idée de l'administration Trump est de déstabiliser le régime à l'intérieur afin de le détourner d'une politique régionale perçue par les rivaux régionaux de l'Iran comme l'Arabie saoudite et Israël comme hégémonique. Le risque est double : d'abord cette stratégie menace d'accroître la répression étatique contre les mouvements sociaux (étudiants, travailleurs, écologistes, etc.) et, à terme, de transformer le régime en théocratie militaire. Ainsi, le président réélu Hassan Rohani se trouve doublement affaibli à trois ans de la fin de son mandat. Il est contesté sur le plan interne par une vague de grèves et de manifestations que sa politique économique néolibérale appliquant les recommandations du Fonds monétaire international (FMI) est dans l'incapacité d'endiguer. Durant son premier mandat présidentiel (2013-2017), l'Iran a adopté une série de réformes structurelles, en essayant de stabiliser les taux de change, réduire l'inflation, réformer les banques qui avaient prêté à des gens incapables de les rembourser. Mais ces mesures ont eu un effet négatif sur le niveau de vie des classes populaires. Des épargnants y ont perdu leurs économies. Le rétablissement de la « vérité sur les prix » a entraîné une augmentation du coût des matières premières et des denrées de première nécessité, qui sont désormais moins subventionnées par la République islamique. Deuxièmement, la réaction iranienne devra être analysée à l'aune des principes idéologiques de la République islamique et de leur application sous une forme de *realpolitik*. Ce double impératif se retrouve dans les institutions au sein desquelles il existe une appréciation commune de la « sécurité nationale » à partir de définitions concurrentes¹.

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 69

Le Guide par exemple parle la langue de la révolution islamique et du défi aux institutions internationales, alors que le gouvernement et le ministère des affaires étrangères évoquent le respect du droit international et de la défense des intérêts nationaux.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://orientxxi.info/magazine/l-iran-a-l-epreuve-de-l-escalade-americaine,2559>

[Retour au sommaire](#)

2 – Tensions diplomatiques entre le Canada et ...le prince héritier saoudien ! (45° Nord, Christian Picard)

Suite à une déclaration canadienne sur l'importance des droits humains dans le royaume saoudien, une crise diplomatique a éclaté entre l'Arabie saoudite et le Canada. En apparence, cette crise est entre deux pays. Dans les faits, elle est entre le gouvernement canadien et le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane.

Le contexte politique saoudien

Pour comprendre pourquoi c'est le prince héritier ben Salmane qui est au coeur de cette crise, il faut revenir un peu en arrière, on moment où il a été nommé comme successeur direct au trône wahhabite. En juin 2017, c'est le prince Mohammed ben Nayef qui était héritier, avant d'être écarté par le prince ben Salmane, qui a ainsi quelque peu bousculer l'ordre successoral. Depuis, en l'espace d'un an, le nouveau prince héritier a lancé plusieurs réformes sociales et mené une importante purge parmi les officiels saoudiens, jusque dans la famille royale. Dans un royaume où la tradition est importante, tout autant que les jeux d'influences dans les coulisses du pouvoir, ces changements imposés par le prince ben Salmane provoquent nécessairement du mécontentement. En parallèle, sur la scène internationale, l'arrivée de Mohammed ben Salmane a coïncidé avec le blocus diplomatique des États du Golfe contre le Qatar. Il y a aussi la question de l'Iran, qui a rehaussé considérablement son influence régionale, jusqu'au Yémen, théâtre d'une longue (et sanglante) opération militaire saoudienne. À cela, il faut noter que le Canada n'est pas le seul pays occidental à avoir épinglé l'Arabie saoudite, d'autres comme la France l'ont fait également; toujours à l'international, la Grande-Bretagne ou la Suède l'auront fait aussi. Bref, sur la scène internationale, le régime wahhabite fait aussi grincer des dents. C'est donc dans ce contexte politique intérieur et extérieur que Mohammed ben Salmane doit naviguer, afin de bien asseoir son influence. Pour lui, l'enjeu est majeur: à 32 ans, le prince ben Salmane peut espérer un long règne, considérant que le roi actuel, Salmane ben Abdelaziz Al Saoud a 82 ans. Or, s'il a pu écarter l'ancien prince héritier, le prince ben Salmane aussi pourrait l'être.

L'influence américaine

Ce qui nous amène à la crise diplomatique actuelle avec le Canada. Pourquoi Riyad a-t-il décidé de faire monter les enchères aussi fortement ce cas-ci? Les Saoudiens ont déjà renvoyé des ambassadeurs par le passé, mais jamais dans une crise diplomatique aussi forte. Ce qui a changé cette fois-ci, c'est la présidence de Donald Trump. Alors que ces prédécesseurs auront toujours, à différents niveaux, modérer les positions les plus dures de l'Arabie saoudite, l'actuel président américain semble plutôt laisser libre-court au régime saoudien (le Qatar est un exemple patent à cet égard) Sans réel frein de la part des États-Unis, le Canada représente une cible diplomatique parfaite pour le prince ben Salmane. En lui reprochant de s'ingérer dans la politique interne du pays, le prince héritier peut ainsi préserver l'image de ses réformes face à sa population, et en montant les enjeux diplomatiques, le prince héritier

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 69

cherche aussi à démontrer à la communauté internationale qu'il ne se laisse pas marcher sur les pieds maintenant et que ça sera encore moins le cas lorsqu'il sera roi.

Ultimement, un conflit politique

Jusqu'où ira cette crise diplomatique ? Ultimement, elle reste un simple conflit politique et va essentiellement rester dans la sphère politique. Les mesures concrètes actuellement menées par Riyad (retrait des étudiants universitaires saoudiens au Canada, suspension des achats de blé et d'orge canadiens, etc.) restent, toutes proportions gardées, minimales. Le Canada accueille des dizaines de milliers d'étudiants étrangers universitaires, les 7000 de l'Arabie saoudite restent une minorité. Les exportations canadiennes de céréales à l'Arabie saoudite sont, à toutes fins pratiques, anecdotiques.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.45enord.ca/2018/08/tensions-diplomatiques-entre-le-canada-et-le-prince-heritier-saoudien/>

[*Retour au sommaire*](#)

3 – Libye : « l'accord historique » n'a rien résolu (Causeur, Henri Temple)

Après avoir raté la **réconciliation malienne**, la France échoue sur la Libye. Et Rome reprend la main.

Italie 1- France 0

Après les erreurs de la France au Mali, l'Italie pointe celles de Macron sur la Libye : l'Italie ne reconnaît plus le prétendu accord de Paris du 29 mai... Décidément, l'Italie semble se poser en homme fort de l'Europe. Un pays fort de la majorité politique qui paraît suivre ce gouvernement tellement improbable il y a trois mois, pendant que d'autres pays sont faibles de leurs politiciens minoritaires et dépassés. En deux mois le gouvernement, Conte a démantibulé, dans l'apathie générale, une grande partie des principes bruxellois (sur le traitement de la crise migratoire, la relation avec Trump, la mondialisation, les critères fiscaux, sociaux et budgétaires, les sanctions contre la Russie ; peut être même bientôt la monnaie ?). Le gouvernement Conte a peu apprécié la condamnation élyséenne du supposé « populisme » italien alors que ce gouvernement était encore paralysé par la mauvaise volonté du président Mattarella. Le match perdu de Macron face à un Conte goguenard et dominateur lors de la rencontre des deux hommes le 15 juin n'avait, semble-t-il pas suffi, à étancher la soif de revanche des Italiens.

L'accord de Paris caduque

Car voici que, par la voix de l'ambassadeur d'Italie en Libye, Giuseppe Perrone, lors de sa visite à Zentan, on apprend que son pays ne reconnaît que le plan de route de l'ONU pour la Libye. Et, a contrario, ne reconnaît donc plus l'accord de Paris du 29 mai prévoyant la tenue d'élections en Libye le 10 décembre. L'Italie a, en effet, une relation spéciale et forte avec la Libye, qu'elle arracha de force à l'empire ottoman en 1911, jusqu'en 1947. Et l'intrusion de la France dans la politique libyenne agace les Italiens : tant l'attaque militaire française décidée par Sarkozy que, et surtout, le laisser-pourrir qui s'en est suivi. Puis l'indélicatesse et la gloriole de Macron lors des accords de Paris le 29 mai, trois jours avant la prise de fonctions de Conte... Macron avait proclamé « un accord historique pour de prochaines élections en

Libye ». Or les partenaires libyens de l'Italie ne veulent pas de cet accord et d'ailleurs n'en ont jamais voulu. D'ailleurs le 29 mai, contrairement au scénario idéal, les frères ennemis libyens -Sarraj et Haftar – se sont abstenus de signer... Comme ils s'étaient abstenus le 25 juillet dernier à La Celle Saint Cloud (où pourtant, en 1955, d'autres accords reconnaissaient le retour de Mohamed V et indépendance pleine du Maroc). Que pouvait valoir un accord non signé par les principaux acteurs ? Combien a coûté cette mise en majesté où on avait convié le maréchal Khalifa Haftar, le président de la Chambre des représentants, Aguila Salah, le leader du gouvernement « d'entente nationale », Fayez Al Sarraj, le nouveau président du Haut Conseil d'État, Khaled al-Mechri, Ghassan Salamé, représentant du secrétaire général des Nations unies dans l'ex-Jamahiriya, ainsi que des émissaires venus d'une vingtaine de pays, des envoyés de l'Union africaine, de l'Union européenne et de la Ligue arabe. On fixa même la date des élections générales au 10 décembre prochain. Mais on avait « oublié » de persuader les émissaires de la ville de Misrata, base de puissantes milices, de participer à la conférence avec la même considération que les frères ennemis Sarraj/Haftar : Misrata a boycotté la conférence. Et Misrata coupe la Libye en deux...

Scénario libyen

En dépit des photos où Emmanuel Macron étreint affectueusement le maréchal Haftar, les fins connaisseurs de la situation libyenne faisaient, dès le lendemain, état de leurs doutes sur le caractère réaliste voire sensé des « accords de Paris ».

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.causeur.fr/libye-mali-paris-macron-italie-153555>

[*Retour au sommaire*](#)

DÉFENSES

1 – L’amiral Philippe Hello nommé directeur des ressources humaines du ministère des armées (OPEX 360, Laurent Lagneau)

Directrice des ressources humaines du ministère des Armées [DRH-MA], Anne-Sophie Avé quittera prochainement les fonctions qu’elle occupait depuis 2015. Et il n’aura pas fallu chercher bien loin son successeur puisque son adjoint, le vice-amiral d’escadre Philippe Hello, a été nommé à sa place lors du Conseil des ministres de ce 3 août. Né en 1961, l’amiral Hello a intégré l’École navale en 1980. À l’issue, et comme le souligne sa biographie officielle, il a « embarqué sur de nombreuses unités de surface », dont l’avis-escorteur Balny, l’avis-Commandant Ducuing et les frégates « La Motte-Picquet », « Primauguet » et « Georges Leygues ». Il a en outre commandé le Batral Dumont d’Urville, l’avis-Commandant Blaison la frégate Courbet (mission « Enduring Freedom ») et le bâtiment de projection et de commandement [BPC] Tonnerre. Auditeur du Centre des Hautes Etudes Militaires et de l’Institut des Hautes Etudes de la Défense nationale, breveté du Collège interarmées de défense (École de guerre, nldr), cet officier a été aide de camp de l’amiral Coatanéa, alors chef d’état-major de la marine, entre 1990 et 1992, officier de programme au bureau « lutte sous la mer » de l’état-major de la marine, officier de cohérence opérationnelle « engagement et combat » au sein de la division « cohérence capacitaire » de l’État-major des armées ainsi que sous-directeur « gestion du personnel » et chef du centre d’évaluation du personnel de la marine à la direction du personnel militaire de la marine. Enfin, il a commandé l’École navale entre 2012 et 2015. Au ministère des Armées, Anne-Sophie Avé a beaucoup œuvré pour la prise en charge des blessés et l’amélioration de la condition militaire. Elle a eu également à s’occuper de la directive européenne sur le temps de travail des militaires et de la mise en place des associations professionnelles militaires [APNM]. Son successeur aura à gérer plusieurs dossiers très délicats, à commencer par celui de la réforme des retraites (laquelle devra prendre en compte la spécificité du métier militaire). Autre dossier de taille : la Nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM), qui visera à faire le tri dans les 172 primes du ministère. L’attractivité des armées sera également un autre sujet important, tout comme la mise en service attendue de Source Solde, le successeur de Louvois.

Retrouvez l’intégralité de l’article avec ce lien :

<http://www.opex360.com/2018/08/03/lamiral-philippe-hello-nomme-directeur-ressources-humaines-ministere-armees/>

[Retour au sommaire](#)

2 - Precise Response 2018 : « Faire face » aux nouvelles menaces NRBC (Défense, actu air)

Au mois de juillet, une quinzaine de spécialistes de la section d'intervention nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique (NRBC) de l'escadron de sécurité incendie et de sauvetage situé sur la base aérienne 120 de Cazaux ont participé à l'exercice NRBC « *Precise Response 2018* », à Suffield au Canada. Le capitaine Adrien et le sergent-chef Aurélien étaient au nombre des participants. Ils racontent. Cet exercice de l'Otan se déroulait au centre de technologie de contre-terrorisme. Il a rassemblé dix pays : France, Grande-Bretagne, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas, Danemark, Norvège, Canada et Allemagne, soit un total d'environ 500 personnes. Les pompiers de l'air se sont exercés aux techniques de prélèvement et d'identification d'agents NRBC réels. « *Notre spécialité - et nous sommes les seuls à pouvoir le faire - c'est de pouvoir prélever des preuves et les amener au tribunal international ou à des laboratoires*, explique le capitaine Adrien. *Pour les exercices, nous avons une équipe de onze personnes, dont deux gendarmes.* » L'intégration de gendarmes à l'équipe est une particularité de l'Armée de l'air. Le but de l'entraînement est de « *simuler notre projection après l'attaque d'un pays, puis de remonter la chaîne et relever toutes les preuves afin d'identifier les auteurs [de l'attaque]* », précise le capitaine Adrien. « *Il faut que l'on puisse comprendre comment les ennemis ont procédé, ce qu'ils font, leurs objectifs, et obtenir des preuves recevables devant le tribunal international* », ajoute le sergent-chef Aurélien, qui a participé aux exercices sur le terrain, tandis que le capitaine était à la manœuvre dans un PC crise. « *Mon rôle est de récupérer toutes les informations que l'on me remonte du terrain, de les analyser et les transmettre* », détaille ce dernier. L'édition 2018 a été particulièrement difficile : « *Cette année, ils ont mélangé toutes les menaces, rendant les choses beaucoup plus imprévisibles. La menace biologique est la plus difficile à analyser.* » Le sergent-chef a donc dû utiliser des compétences indispensables dans ce genre de cas : « *Il faut une bonne capacité de réflexion, d'analyse, d'adaptation, de la polyvalence et beaucoup de patience pour remonter les pistes. La communication est essentielle car nous remontons les informations rapidement, en temps réel.* » L'un des intérêts principaux de l'exercice « *Precise Response 2018* » est de développer la coopération avec les autres pays. « *Le but est aussi de se connaître et de partager*, poursuit le capitaine Adrien. *Beaucoup de techniques ont évolué à partir d'autres manières de procéder. L'entraînement réel est aussi un gros avantage pour l'acculturation de l'équipe.* » Sur le terrain, chaque exercice réserve son lot de surprises : « *On commence dans l'inconnu à chaque fois, donc il faut faire une reconnaissance approfondie et remonter les informations*, explique le sergent-chef Aurélien. *Il y a sans cesse des surprises qui nécessitent de s'adapter à la nouvelle menace détectée.* »

3 - Le domaine maritime français défini par décret (métamorphose outre mer.com, Pierre Lemerle, avec Le Marin)

La carte des zones économiques exclusives françaises. Avec les eaux intérieures et la mer territoriale, elles couvrent 10,27 millions de km². (Photo : DR)Publié le 08/08/2018 13:53 | Mis à jour le 08/08/2018 22:37 Un décret daté du lundi 30 juillet officialise la limite extérieure de la mer territoriale de la France métropolitaine. Paru le 31 juillet au journal officiel, il comprend un tableau immense avec des données géographiques permettant de délimiter l'ensemble du domaine maritime français. Basé sur les données du Service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom), il établit un domaine maritime de près de 10,8 millions de km². D'après ces données, la France a le deuxième domaine maritime derrière les États-Unis. Il s'agit même du premier si l'on s'arrête uniquement aux pays ayant signé les conventions des Nations unies sur le droit de la mer – ce qui n'est pas le cas des

États-Unis qui n'ont pas ratifié les accords de Montego Bay. Le décret permet de donner un premier texte juridique sur le contour de cet espace maritime, explique le Shom. Ce chiffre est inférieur à celui donné précédemment par le ministère des Affaires étrangères (11,6 millions de km²) qui se basait sur d'anciennes données de l'institution. Une carte précise du domaine maritime devrait être mise à jour début septembre sur le site www.limitemaritimes.gouv.fr. Ouvert le 8 juin, ce site est en cours d'actualisation.

Contestations possibles : Certaines limites peuvent évoluer. Les limites territoriales revendiquées par la France pourraient être remises en cause par ses voisins, l'Italie et l'Espagne, notamment. Le Shom explique s'être basé sur le droit international pour constituer ces frontières. Des demandes ont également été déposées à la commission des limites du plateau continental (CLPC) de l'ONU dans le cadre du programme français d'extension du plateau continental (Extraplac). Pour l'instant, quatre ont été acceptées et une est à l'étude. Si l'on retire ces nouveaux espaces revendiqués, la surface du domaine maritime français est de 10,27 millions de km² en comprenant la partie maritime des eaux intérieures, la mer territoriale et surtout la zone économique exclusive (ZEE). Le Shom précise que le traitement de ces dossiers peut prendre une dizaine d'années.

[Retour au sommaire](#)

ÉCONOMIES

1 – Des entreprises sud-coréennes accusées d'avoir violé les sanctions contre le Nord (La Tribune)

Trois entreprises sud-coréennes ont importé du charbon et du fer de Corée du Nord, ont accusé vendredi les douanes sud-coréennes, dans une apparente violation des sanctions de l'ONU imposées contre Pyongyang. Plus de 35.000 tonnes de charbon et de fer nord-coréens ont été importées au Sud, via la Russie, entre avril et octobre 2017, a précisé un responsable des douanes. *"Tout navire qui est soupçonné d'avoir violé les sanctions de l'ONU sera immobilisé ou interdit d'entrée dans les ports sud-coréens."* Les cargaisons de charbon étaient d'abord expédiées en Russie, où leur origine était modifiée comme étant russe au moyen de faux documents, avant d'être chargées sur des navires à destination de Corée du Sud, ont indiqué les douanes dans un communiqué publié au terme d'une enquête de 10 mois. *"Les douanes ont identifié sept infractions criminelles et saisiront les autorités judiciaires des cas de trois individus et trois entreprises en demandant leur inculpation"*, indique le communiqué.

Société-écran basée à Hong Kong

L'annonce de ces possibles violations des sanctions intervient une semaine après la publication d'un rapport de l'ONU accusant le Nord de les enfreindre en continuant à exporter du charbon, du fer et d'autres marchandises nord-coréennes qui ont rapporté plusieurs millions de dollars au régime de Kim Jong Un. La Corée du Nord a continué de percevoir des revenus de ses exportations illicites, notamment de fer et d'acier à la Chine, à l'Inde et d'autres pays, qui lui a rapporté près de 14 millions de dollars d'octobre à mars dernier. Les douanes ont également découvert un trafic de fonte brute vendue par des suspects à un acheteur sud-coréen au travers d'une société écran basée à Hong Kong. La Russie et la Chine ont exhorté le Conseil de sécurité à assouplir les sanctions pour saluer les efforts de dialogue de la Corée du Nord et le fait qu'elle ait cessé les tirs de missiles.

Dénucléarisation : Washington perd patience avec Pyongyang

L'an dernier, le Conseil de sécurité a adopté une série de résolutions pour interdire les exportations de matières premières de Pyongyang, afin d'assécher les revenus en devises du régime engagé dans un programme de missiles nucléaires.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.latribune.fr/economie/international/des-entreprises-sud-coreennes-accusees-d-avoir-viole-les-sanctions-contre-le-nord-787488.html>

[Retour au sommaire](#)

2 – L’automatisation, première application de l’intelligence artificielle dans les entreprises (L’usine nouvelle, Gabriel Ferrara)

Générer de l'automatisation pour créer des services innovants ou de développer de nouveaux business : c'est l'une des premières applications de l'IA en entreprise, explique Gabriel Ferrara, directeur technique de Pure Storage.

Une des applications principales de l'intelligence artificielle (IA) est sans aucun doute l'automatisation. Potentiellement, partout où nous utilisons actuellement des personnes pour effectuer des tâches répétitives ou ingrates, l'IA peut aider en apprenant aux ordinateurs à reconnaître des schémas de données non structurées pour les transformer en données structurées, et instaurer une réponse automatique. Les exemples d'applications sont multiples et concernent tous les secteurs, de l'industrie à la santé, en passant par les services clients. Selon le cabinet Gartner, l'IA devrait être intégrée à la grande majorité des mises à jour logicielles d'ici 2020. Les entreprises qui l'adopteront le plus rapidement disposeront d'un avantage concurrentiel significatif.

L’intelligence artificielle comme outil d’optimisation de l’activité

Une véritable opportunité pour les entreprises réside dans l'identification de projets ou concepts qui n'étaient économiquement pas viables auparavant, car trop coûteux ou chronophages. Remettre sur la table ces projets abandonnés pour des raisons de coûts ou d'impact humain et les réétudier en y intégrant une composante de l'intelligence artificielle peut être très bénéfique. L'IA peut aider à l'automatisation de différents domaines de l'entreprise, comme le support client, la fabrication ou encore l'assurance qualité. Elle ne va pas remplacer les employés : au contraire, le développement des technologies, leur mise en œuvre et leur utilisation continue nécessitent du personnel adapté. Ce constat a été confirmé par une récente étude de Capgemini affirmant que l'IA créera davantage d'emplois qu'elle n'en détruira, de la même façon que les technologies ayant émergé dans le passé ont apporté plus de valeur qu'elles n'en ont éliminé. De la même façon, à travers l'automatisation des tâches répétitives de l'entreprise, l'IA contribuera à améliorer la qualité de service, l'expérience utilisateur, l'exécution des projets et bien sûr à réduire significativement les coûts.

Un lancement étape par étape

Selon Gartner, les datacenters qui ne parviendront pas à appliquer l'IA et l'apprentissage automatique ne seront plus viables d'un point de vue économique et opérationnel d'ici 2020. L'intelligence artificielle n'est plus une technologie de science-fiction, elle est prête à fonctionner maintenant et sera un élément déterminant de la durabilité des entreprises, quel que soit le secteur. Nous constatons que l'adoption de l'IA commence souvent dans les équipes métier via des projets ponctuels, en parallèle de ceux attribués à l'informatique dite traditionnelle. Les tests successifs et leur réussite contribuent à diminuer progressivement la complexité et les coûts associés permettant un déploiement plus large puis une intégration au traitement des données structurées déjà en place. En effet, si l'IA traite souvent des données non structurées (vidéo, images, audio, etc.), elle produit des données structurées qui doivent être intégrées à d'autres données structurées pour réaliser une solution complète. Prenons l'exemple d'une borne d'accueil automatisée dans un commerce de détail. Un client entre, présente un écrou ou un boulon ou tout ce qu'il cherche devant une caméra. Pour communiquer l'allée où l'objet est stocké, la borne doit procéder à une reconnaissance

d'images s'appuyant sur de l'intelligence artificielle. Une fois l'identification effectuée, elle doit effectuer une recherche dans le catalogue de produits existants, puis de l'inventaire, donc autant de données structurées à intégrer, pour communiquer l'endroit et le nombre de produits restants. Le meilleur moyen pour se familiariser avec les technologies de l'intelligence artificielle est de commencer à petite échelle, de tester différents prototypes, et recommencer de nouveau jusqu'à obtenir les résultats positifs avant de généraliser à plus grande échelle.

Se laisser guider par les données

A la question "Cloud public ou Cloud privé ?", nous répondons que les données restent le meilleur guide. Lorsqu'il s'agit d'entraîner les réseaux neuronaux, ce sont les plus gros volumes de données qui doivent l'emporter. Les entreprises devront donc déployer l'IA à l'endroit-même où se trouvent ces derniers. La donnée a une gravité, il est coûteux, fastidieux et complexe de la faire migrer. La meilleure solution est donc que le projet d'IA aille vers les données, et non l'inverse. Si les données sur site sont intégrées à un ensemble structuré sur site également, il s'agit, en toute logique, d'exécuter l'IA au même endroit. À l'inverse, si les ensembles de données sont générés dans le cloud public au sein d'un service Web, et que les données issues de l'IoT sont envoyées au même endroit, il est logique d'y placer également les données liées à l'IA.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.usinenouvelle.com/article/l-automatisation-premiere-application-de-l-intelligence-artificielle-dans-les-entreprises.N728519>

[*Retour au sommaire*](#)

3 – L'achat d'avions américains de patrouille maritime P-8 Poseidon mis sur la sellette en Inde (OPEX 360, Laurent Lagneau)

La commande de 36 Rafale pour les besoins de l'Indian Air Force fait l'objet, à New Delhi, de passes d'armes entre le gouvernement et son opposition, la seconde, incarnée par le Parti du Congrès, reprochant au premier de cacher les détails sur le coût de cette commande et d'avoir favorisé une entreprise « amie », en l'occurrence Reliance Defence, pour l'exécution des compensations industrielles relative au contrat signé avec la France. Cette polémique au sujet de l'achat de ces Rafale est liée à la tenue prochaine de nouvelles élections législatives. Sous-entendre que le parti au pouvoir, en l'occurrence le Bharatiya Janata Party [Parti du peuple indien] est corrompu est une façon de gagner quelques voix. En outre, l'on notera que certains n'hésitent pas à saisir la balle au bond, à l'image du site Sputnik, qui fait campagne contre l'avion de combat français pour favoriser les appareils russes, comme le Su-30 MKI... dont le trop faible taux de disponibilité avait été critiqué, en 2015, par le « Comptroller and Auditor General » (CAG, l'équivalent indien de la Cour des comptes française). Justement, et pendant que majorité et opposition s'envoient des amabilités au sujet de l'achat des Rafale, le CAG s'est récemment intéressé aux conditions dans lesquelles un contrat a été attribué en 2009, au constructeur américain Boeing, par la coalition gouvernementale UPI, dont le Parti du Congrès était membre. À l'époque, le ministère indien de la Défense avait choisi le P-8I Poseidon aux dépens de l'A-319 MPA [Maritime Patrol Aircraft] proposé par EADS/Casa [Airbus]. La valeur du contrat était de 2,16 milliards de dollars pour 8 appareils. Seulement,

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 69

d'après le CAG, il avait été demandé au constructeur européen d'inclure les coûts relatifs au soutien sur 20 ans des avions de patrouille maritime qu'il proposait... Une exigence dont Boeing fut affranchi. Résultat : l'avionneur américain ne pouvait que soumettre l'offre la plus compétitive. « Si la méthode de détermination des prix avait été suivie, l'offre de l'A-319 soumise par EADS/Casa aurait été la meilleure marché », soutient le CAG. Par ailleurs, le contrôleur financier indien affirme que le P-8I Poseidon ne répond « pas pleinement aux exigences de la marine indienne en raison de limites imposées à la capacité de ses radars embarqués ». Cependant, si tel était le cas, alors pourquoi le gouvernement actuel aurait-il levé, en 2016, une option pour acquérir quatre appareils supplémentaires? En tout cas, le ministère indien de la Défense a annoncé l'ouverture d'une « enquête interne » pour faire la lumière sur les conditions d'attribution du contrat en question à Boeing, lequel doit en outre livrer 22 hélicoptères AH-64D à l'armée indienne à partir de 2019 (montant de la commande : 1,4 milliards de dollars). Et si jamais l'affaire prend de l'ampleur, alors le constructeur américain pourrait se trouver en fâcheuse posture pour deux autres procédures lancées par New Delhi afin de fournir 57 chasseurs embarqués à la marine indienne et 110 avions de combat supplémentaires à l'Indian Air Force. Reste que, depuis la publication du rapport du CAG, les responsables de la majorité indienne s'en donnent à cœur joie, sur les réseaux sociaux, contre leurs opposants, qui étaient aux affaires au moment de la signature du contrat des P-8I Poseidon. De quoi calmer la polémique sur la commande de Rafale?

[Retour au sommaire](#)



Prend le large cet été, en juillet et août.

Il paraît tous les quinze jours.

Vous le retrouverez les lundis 2,16 et 30 juillet, les 13 et 27 août.

Nous reprendrons notre rythme hebdomadaire à partir du 3 septembre.

Bonnes vacances, Bonne lecture et au lundi 27 août.

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 69